

pouvoir de représentation pour les assemblées générales 2019

Je soussigné donne pouvoir
à pour me représenter à

- l'Assemblée Générale annuelle de l'association **Version Originale**
- l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association **Version Originale**

qui se tiendront le lundi 13 mai 2019 à partir de 20H à AGORA 1901, Maison des Associations de Saint-Nazaire
date et signature

L'assemblée générale ordinaire de l'association **Version Originale** se tiendra le lundi 13 mai à 20 heures.

Après 15 ans d'existence, VO envisage de mettre un terme à ses activités à l'issue de l'année en cours. Nous tirons en effet les conséquences de la pérennisation de l'offre art et essai à Saint-Nazaire, dont l'existence était menacée lors de notre création.

Le Tati a trouvé sa vitesse de croisière avec un dynamisme certain que la présence régulière d'invité.e.s, l'organisation de soirées-débat ou de cycles consacrés à des réalisateurs et la fréquentation en hausse de la salle manifestent. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Autant de signes que notre « combat » aura été efficace et qui renforcent notre souhait maintes fois exprimé de la nécessité à Saint-Nazaire d'un cinéma Art et essai comportant non pas une mais plusieurs salles.

Si l'assemblée générale du 13 mai décide l'arrêt de VO, celle-ci sera immédiatement suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui dissoudra l'association.

Pour en parler et tirer (et fêter !) le bilan de l'activité passée, nous vous invitons donc à venir nombreux et nombreuses le lundi 13 mai.

Cet avis tient lieu de convocation. Pour participer aux votes, chaque adhérent.e doit être à jour de ses cotisations.

Si vous ne pouvez venir à cette assemblée générale, n'oubliez pas de nous faire parvenir une procuration. (voir le formulaire ci-dessus)



version originale